



Liminaire de la CGT au CE Siège Mardi 24 novembre 2015

Dix jours après les attentats de Paris et de Saint Denis, les élus CGT partagent la douleur des parents et proches des nombreuses victimes de ces ignobles massacres et notamment celle des salariés de FTV directement ou indirectement touchés par les événements du 13 novembre.

Nous voulons aussi saluer le travail et la mobilisation des équipes de FTV dans la couverture de ces événements exceptionnels, travail dont la qualité a été reconnue, en particulier par le CSA.

Au-delà, cette effroyable actualité donne selon nous tout son sens au service public de télévision et à ses missions. A son rôle central pour la cohésion sociale, pour la culture, l'éducation, l'ouverture au monde et la formation de l'esprit critique, seul rempart durable contre l'obscurantisme et le fanatisme.

Mais la vie continue, et avec elle l'actualité sociale à FTV. Les Assises de l'entreprise ont débuté au Siège la semaine dernière en présence de la présidente et de plusieurs membres du comité exécutif. Elles sont censées contribuer à l'élaboration du futur plan stratégique de FTV. Quatre thèmes ont été préalablement fixés : le renforcement de l'identité des chaînes, la transition numérique, l'information, l'adaptation au modèle économique...

Paradoxalement, dans le même temps, la direction poursuit la mise en œuvre à marche forcée du funeste projet Info 2015, entretenant la confusion et entrant en collision avec le projet de chaîne Info. N'est-il pas contradictoire de prétendre renforcer l'identité des chaînes quand on s'apprête à fusionner les rédactions nationales ? Ou de vouloir être l'information de référence quand le pluralisme est ainsi mis à mal ?

La CGT est convaincue que nombre de salariés ont des idées utiles au développement de l'entreprise et des ressources à mettre en œuvre. Mais à ce jour rien ne démontre que les Assises vont permettre de "remobiliser l'ensemble des collaborateurs autour de leurs valeurs" comme l'écrivait la candidate à la présidence en avril dernier.

Nous avons déjà mis en garde la direction sur le sérieux de cet exercice. Rien ne serait pire à nos yeux que de constater au terme de l'opération qu'il ne s'agit que d'un gadget de communication. Les salariés ont trop souffert par le passé de ces politiques d'apparence pour préférer ne pas recommencer un mandat sur de telles bases.

Autre sujet touchant le domaine de l'information, la destitution d'Eric Monier à la direction de la rédaction de France 2 est évoquée dans le blog de l'Express. Un autre cadre dirigeant de la rédaction, contre lequel trois plaintes pour harcèlement ont été déposées, serait également visé. Mme Ernotte s'apprêterait à nommer Agnès Varhramian en tant que responsable de l'information commune à France 2 et France 3. La direction peut-elle confirmer ces informations ?

Un mot enfin sur le jugement du TI sur les élections professionnelles. Il annulerait l'élection du siège titulaire du collège 1 mais ne remet pas en cause les résultats du collège 2. Dont acte. Cela n'occulte pas le fait que dans ce même collège 2, la liste Cgc/Cfdt a obtenu 2 sièges sur 3...avec 45 voix de moins que les listes CGT et Fo.

Paris,
le 24 novembre 2015